

# procès verbal de constat

*dressé le SEPT OCTOBRE DEUX MIL SEIZE.*

*par Maître Pascal ROBERT, Huissier de Justice Associé de la Société Civile Professionnelle Pascal ROBERT et Mayeul ROBERT, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y demeurant 16 rue Vignon à PARIS 9<sup>ème</sup>, soussigné,*

*à la demande du :*

*CRÉDIT LYONNAIS, Société Anonyme au capital de 1 847 860 375 euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 954 509 741, dont le siège social est situé 18 rue de la République à LYON (69002) et le siège central 20 avenue de Paris à VILLEJUIF (94).*

## motifs du constat

*Préalablement exposés à Maître Pascal ROBERT.*

*Le CREDIT LYONNAIS diligente une procédure de saisie immobilière à l'encontre de Monsieur Klarash AKBARI concernant un appartement situé au rez de chaussée, première porte à gauche dans l'immeuble sis*

*6 rue Lantiez à Paris 17<sup>ème</sup> (75)*

*Le commandement de payer valant saisie immobilière, délivré à Monsieur Klarash AKBARI le 22 septembre 2016, est demeuré sans effet.*

*Le CREDIT LYONNAIS devant faire dresser un procès-verbal de description de ces locaux dans la cadre de la procédure de saisie immobilière, il est demandé à Maître Pascal ROBERT de se rendre sur place et de procéder à toutes constatations relatives à cet égard.*

# constatations de Maître Pascal Robert

*Je me suis rendu ce jour, 7 octobre 2016, à PARIS 17<sup>ème</sup>, 6 rue Lantiez.*

*J'y ai constaté ce qui suit :*

*J'étais assisté de :*

- Monsieur Jérôme POULAUD, Géomètre Expert qui a effectué le métrage des locaux ; j'annexe son rapport au présent procès-verbal de constat.*
- Monsieur Jean-Paul ALAUZE, Géomètre Expert qui a effectué les diagnostics techniques,*
- Monsieur René BUREAU, Serrurier,*
- Monsieur Gérard BOISSONNET, Témoin,*
- Madame Sylvie FOULON, Témoin.*

*Sur place, j'ai rencontré Madame Laurie CLAVIER, représentant l'Agence ERA, mandatée par Monsieur AKBARI pour nous donner accès à l'appartement.*

## **IMMEUBLE**

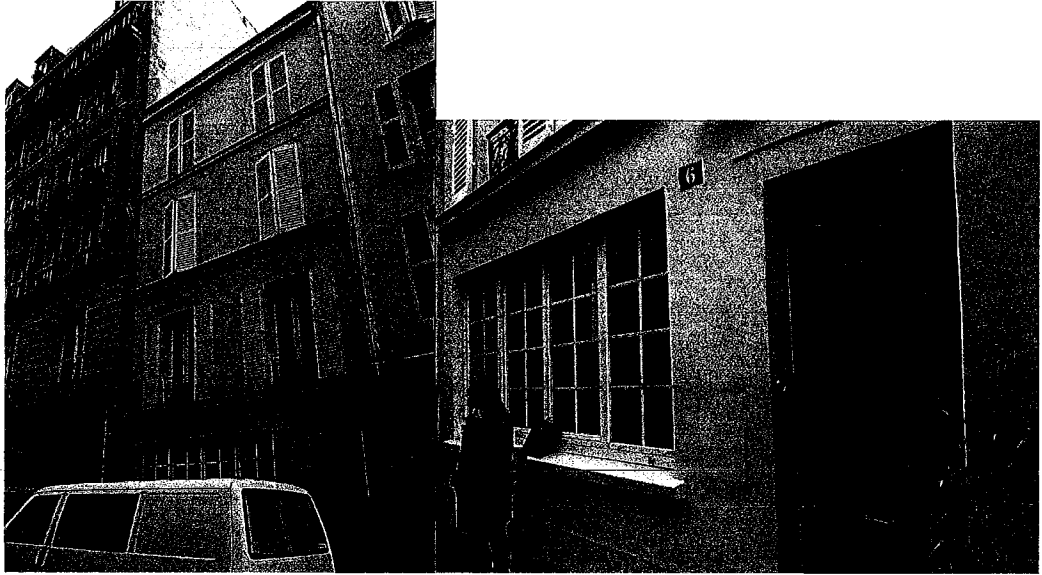
*Il s'agit d'un immeuble ancien dont les façades extérieures sont peintes.*

*Les peintures du bâtiment rue sont en bon état et propres.*

*Par contre, au fond de la cour se trouve un autre bâtiment qui, me signale-t-on, a fait l'objet d'un arrêté de péril.*

*Le Syndic de la copropriété de l'immeuble est :*

*ADVISORING IMMOBILIER – 277 rue du fg St Antoine à PARIS 11<sup>ème</sup>.*



### **LOT NUMERO 1**

*Il s'agit de l'appartement situé au rez de chaussée, première porte gauche dans le bâtiment sur rue.*

*Il se compose de :*

- une première pièce principale avec coin cuisine,*
- une seconde pièce principale avec coin cuisine,*
- une salle d'eau avec W.C.,*
- une salle d'eau avec W.C.*

### **PREMIERE PIECE AVEC COIN CUISINE**

*On y accède directement depuis le couloir d'entrée de l'immeuble.*

*Elle est éclairée par une fenêtre ouvrant sur la rue.*

*Le sol est recouvert d'un parquet flottant. Il est en très bon état.*

*Les murs, le plafond et les menuiseries sont recouverts d'une peinture en très bon état et très propre.*

*Le plafond est recouvert de plaques de Polystyrène, sauf au-dessus du coin cuisine où il est recouvert de peinture.*

*À cet endroit, cette peinture a été dégradée par des ruissellements d'eau provenant de l'étage supérieur : la peinture se décolle et se boursoufle par endroits.*

*Il existe deux convecteurs électriques en allège de la fenêtre.*

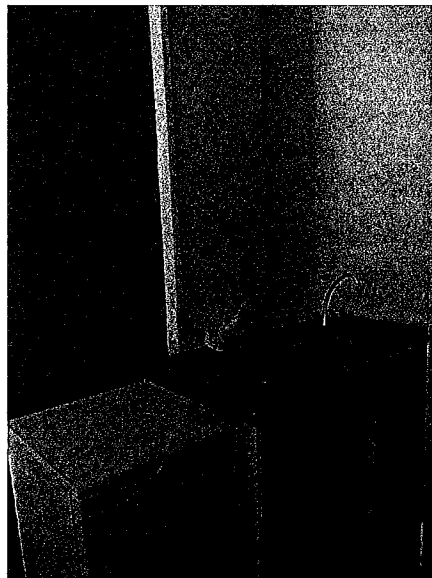


### **COIN CUISINE**

*Il est situé dans le fond de la pièce.*

*Il est équipé d'un meuble comprenant sur le dessus, une table de cuisson électrique à deux feux et un évier à un bac avec paillasse en inox, avec alimentation eau chaude et eau froide.*

*Sous ce meuble se trouve un renforcement et un placard à une porte, en bois mélaminé.*



## SALLE D'EAU

*Elle est située au fond de la première pièce principale.*

*Cette pièce ne comporte aucune bouche d'aération mais simplement une ouverture donnant sur la pièce principale.*

*Le sol est recouvert d'un carrelage en très bon état.*

*Les murs, le plafond et les menuiseries sont recouverts de peinture.*

*Ces peintures sont en très bon état sauf sur le plafond où elles ont été dégradées par des infiltrations d'eau. Là, cette peinture se boursoufle par endroits et des taches brunâtres se sont formées.*

*Les murs, derrière le lavabo et autour du bac à douche, sont carrelés sur une hauteur d'environ deux mètres. Ces surfaces carrelées sont en très bon état.*

*Cette salle d'eau est équipée de :*

- une cuvette de W.C. avec système de chasse d'eau par réservoir dorsal,*
- un lavabo sur pied,*
- un bac à douche avec douche téléphone et pare-douche en verre clair,*
- l'eau chaude est fournie par un ballon d'accumulation électrique d'une contenance de cinquante litres installé au-dessus du bac à douche.*



## DEUXIEME PIECE PRINCIPALE

*Elle est située au fond de la première avec laquelle elle communique par une ouverture sans porte.*

*Cette pièce est éclairée par une fenêtre barreaudée ouvrant sur la cour de l'immeuble.*

*Le sol est en parquet flottant en très bon état.*

*Les murs, le plafond et les menuiseries sont recouverts d'une peinture en très bon état et très propre.*

*Contre le mur gauche se trouve un meuble cuisine comprenant sur le dessus, une table de cuisson électrique à deux plaques et un évier à un bac avec paillasse en inox, avec alimentation eau chaude et eau froide.*

*Sous ce meuble se trouve un renforcement et un placard à une porte.*



## SECONDE SALLE D'EAU

*Elle est située à gauche de la deuxième pièce.*

*Elle est éclairée par une baie vitrée constituée de trois pavés de verre donnant sur la cour.*

*Le sol est recouvert d'un carrelage en très bon état.*

*Les murs, le plafond et les menuiseries sont recouverts d'une peinture propre mais dégradée par endroits par des infiltrations d'eau.*

*Les murs autour du bac à douche et derrière le lavabo sont carrelés sur toute la hauteur du panneau. Ces surfaces carrelées sont en très bon état.*

*Cette pièce est équipée de :*

- une cuvette de W.C. avec système de chasse d'eau par réservoir dorsal,*
- un bac à douche avec douche téléphone et pare-douche en verre clair,*
- un lavabo sur console avec robinet mitigeur,*
- l'eau chaude est fournie par un ballon d'accumulation électrique d'une contenance de cinquante litres, d'un modèle ancien, placé en partie haute de l'un des murs.*

*La porte de communication avec la pièce principale est une porte accordéon.*

### **CONDITIONS D'OCCUPATION**

*L'appartement est inoccupé et libre de toute occupation.*

*J'ai pris des photographies que j'intègre au présent procès-verbal de constat.*

***Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, comportant sept pages pour servir et valoir ce que de droit.***

